

COMMUNE DE PONT D'OUILLY

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DU 6 AVRIL 2021

Sous la présidence de Maryvonne GUIBOUT, Maire
à laquelle assistaient : Jacky LEBRETON, Gilles MAUDUIT, Sylvie HÉLIE, Isabelle LEMARIÉ, Angélique LEBRETON, Jean-Michel FEAUVEAU, Killian NATIVELLE, Cassandra HUET, Éric MARAIS, Vincent MEYER.
Absents : Cassandre BRIAND (pouvoir à Gilles MAUDUIT), Benoît MACKIEWICZ (pouvoir à Killian NATIVELLE)
Killian NATIVELLE a été élu secrétaire.

Compte Administratif 2020 de la Commune

Le Maire présente au Conseil Municipal les opérations réalisées dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020 du budget de la Commune.

En Section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 570 462,98 € et les recettes à 773 871,49 € ce qui représente un excédent de fonctionnement de 203 408,51 € pour l'année 2020.

En Section Investissement, les dépenses s'élèvent à 316 429,89 € et les recettes à 463 645,16 € ce qui représente un excédent d'investissement de 147 215,27 € pour l'année 2020.

En intégrant les résultats de l'année 2019, la section fonctionnement présente un excédent cumulé de 457 883,50 € et la section d'investissement un déficit de 25 491,82 € qui sera comblé par l'excédent de fonctionnement.

Subventions aux Associations

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

ADMR :	800 €
ALDEVA :	200 €
Aide exceptionnelle (réserve) :	2 740 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers :	200 €
Capucine et Potiron :	400 €
Comité de Jumelage :	1 000 €
Pont d'Ouilly Loisirs Section Kayak	2 500 €
Pont d'Ouilly Loisirs Section Animation Jeunes	11 000 €
Pétanque Pont d'Ouilly :	400 €
Secours Populaire :	1 000 €
Société de Chasse :	400 €
Société de Pêche :	300 €
MFR Trun	60 €